
Animateur prévention
Aide et soins à domicile (AP-ASD, ex-CRPS)

Prérequis : Aucun

Durée : 21 heures sur 2 jours + 1 jour

Tarif :

*la première journée est commune aux dirigeants de structures
et aux RS/ coordinateurs*

Objectif : La formation Animateur Prévention du secteur aide et soins à domicile vise à rendre tout(e) responsable de secteur ou infirmier(e) coordonnateur(trice) capable de mettre en œuvre et animer une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure

Méthodes Pédagogiques : Le stage s'appuie sur de la théorie mais aussi de la mise en pratique avec, notamment, des démonstrations et mises en situation.

Deux domaines de compétences à acquérir :

1- **Animer** une démarche de prévention des risques professionnels (PRP) :

- Etre capable de prendre en compte les différents enjeux de la prévention et comprendre ses intérêts
- Connaître et situer les différents acteurs de la prévention
- Prendre en compte la nécessité de s'organiser en mode projet pour diminuer les AT/MP
- Comprendre le concept du risque et reconnaître les risques du métier de l'intervenant à domicile

2- **Mettre** en œuvre une démarche de PRP :

- Observer et décrire une situation de travail avec méthode
- Identifier et estimer les risques sur le lieu de travail du salarié
- Observer le travail réel à l'aide des repères anatomophysiologiques, afin de détecter les dommages potentiels encourus
- Estimer le risque et le mettre en lien avec ses déterminants
- Utiliser les différents outils afin de trouver des pistes de solutions
- Connaître des aides techniques de manutention
- Adapter la démarche de prévention à la spécificité de sa structure et de planifier les prochaines étapes

VALIDATION : A l'issue de la formation de 21 heures, les stagiaires ayant validés les deux domaines de compétences obtiennent le statut d'Animateur Prévention du secteur de l'aide et des soins à domicile.